

SAS HUISSIERS REUNIS

Office de Mornant

David DI FAZIO – Lionel DECOTTE - Alexis DEROO – Xavier DELARUE

Huissiers de Justice Associés

13 Rue Louis Guillaumond

69440 MORNANT

Tel : 04 78 44 02 14

Fax : 04 78 44 14 75

www.huissiers-reunis-mornant.fr



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Dossier 292724

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,
Et le VINGT DEUX OCTOBRE à 14 heures 15,

A LA REQUÊTE DE :

Monsieur le Comptable du Trésor Public chargé du recouvrement, Service des impôts des particuliers de LYON BERTHELOT, domicilié au Centre des Finances Publiques, 165 rue Garibaldi BP 3176, 69401 LYON Cedex 03.

Ayant pour Avocat Constitué **Maître Florence CHARVOLIN**, Avocat associé de la SELARL ADK, avocat au Barreau de LYON y demeurant à 69003 LYON Immeuble le Britannia 20 Boulevard Eugène Deruelle, au Cabinet de laquelle domicile est élu.

Et élisant domicile au cabinet dudit Avocat en tant que besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tous lieux d'exécution.

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

- Taxe foncière 2013, mise en recouvrement le 31 août 2013
- Taxe foncière 2014, mise en recouvrement le 31 août 2014
- Taxes d'habitation 2014, mises en recouvrement le 31 octobre 2014
- Taxes d'habitation 2015, mises en recouvrement le 31 octobre 2015
- Taxes d'habitation 2016, mises en recouvrement le 31 octobre 2016
- Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux 2016, mis en recouvrement le 31 juillet 2017
- Taxe d'habitation 2017, mise en recouvrement le 30 septembre 2017
- Taxes d'habitation 2017, mises en recouvrement le 31 octobre 2017
- Taxes d'habitation 2018, mises en recouvrement le 31 octobre 2018

- Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux 2017, mis en recouvrement le 30 avril 2019
- Taxe foncière 2015, mise en recouvrement le 31 août 2015
- Taxe foncière 2016, mise en recouvrement le 31 août 2016
- Taxe foncière 2017, mise en recouvrement le 31 août 2017
- Taxe foncière 2018, mise en recouvrement le 31 août 2018
- Taxe foncière 2019, mise en recouvrement le 31 août 2019
- Taxe foncière 2020, mise en recouvrement le 31 août 2020
- Taxe sur les logements vacants 2015, mise en recouvrement le 31 octobre 2015
- Taxe sur les logements vacants 2016, mise en recouvrement le 31 octobre 2016
- Taxe sur les logements vacants 2017, mise en recouvrement le 31 octobre 2017
- Taxe sur les logements vacants 2019, mise en recouvrement le 31 octobre 2019

CONTRE :

Monsieur [REDACTED]

Lequel est propriétaire **sur la commune de LYON (69008), 7, 9 et 11 passage des Alouettes**

Dans un ensemble immobilier comprenant :

- un bâtiment L, édifié dans la partie sud-ouest du terrain, parallèlement au passage des Alouettes, à l'ouest sur sous-sol, de rez-de-chaussée et de huit étages, terrasse au-dessus,
- un bâtiment M, édifié à la suite et au nord du précédent, et comportant une partie parallèle au passage des Alouettes, élevée sur sous-sol, de rez-de-chaussée et huit étages, terrasse au-dessus et une aile perpendiculaire, élevée partie sur terreplein, partie sur sous-sol, avec portique au rez-de-chaussée, de sept étages, terrasse au-dessus,
- un bâtiment N édifié à la suite du précédent en retour d'équerre, au centre du terrain. Il est élevé sur sous-sol, de rez-de-chaussée, un étage, terrasse au-dessus, avec annexe sur sa limite est, élevée de simple rez-de-chaussée pour partie sauf un étage dans sa partie nord et annexe le long de sa limite ouest, de simple rez-de-chaussée.

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
Al	11	9 passage des Alouettes	25a 80ca

Nous, **SAS HUISSIERS REUNIS**, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à Mornant (69440), à 13, rue Louis Guillaumond, l'un d'eux soussigné,

CERTIFIE M'ETRE TRANSPORTE CE JOUR A :

A LYON (69008) 9, passage des Alouettes à l'effet de dresser un procès-verbal de description des biens susvisés appartenant à **Monsieur** [REDACTED]

Là étant, en présence de :

- **Monsieur Jean-Luc LAMBERT, diagnostiqueur immobilier,**

Je constate ce qui suit :

CONSTATATIONS

Je me présente à l'appartement du 7^{ème} étage, palier gauche, frappe à la porte de celui-ci et m'entretiens avec Madame [REDACTED] ainsi déclarée, auprès de laquelle je décline mes nom, prénom, qualité et le but de ma mission, en lui demandant l'autorisation de constater.

Je lui fais également signer un document m'autorisant à rentrer accompagné de mon diagnostiqueur immobilier. Suite à la signature de ce document, je débute mes opérations.

Celle-ci me déclare :

- ⇒ être rentrée dans les lieux le 1^{er} septembre 2021,
- ⇒ occuper lesdits lieux en vertu d'un bail verbal,
- ⇒ payer un loyer mensuel de 900.00 € dont 50.00 € de charges.

L'accès à l'appartement situé au 7^{ème} étage se fait par un ascenseur desservant les demi-paliers.

La porte d'entrée en bois est à l'état d'usage. Elle est équipée d'une serrure un point présentant des rayures et traces autour de la plaque de propreté. La porte est percée d'un judas hors d'usage. Elle ouvre sur un couloir fixé Nord/Sud.

Couloir

Au Nord de celui-ci se trouvent le tableau électrique et le disjoncteur.

Une prise téléphonique est également présente.

Le sol est habillé d'un parquet flottant usagé. Des carderons habillent la cueillie inférieure des murs qui sont recouverts de tapisserie peinte en blanc. Le plafond est peint en blanc.

Les surfaces sont de facture récente.

Il dessert au Nord/Ouest, un salon ouvert, au Nord/Est, une cuisine et ouvre, au Sud de la cuisine, sur un placard mural en deux parties haute et basse.

Ce placard est fermé, au Sud, par une porte ouvrant sur un autre couloir desservant le coin nuit.

L'éclairage artificiel du coin couloir est assuré par une applique murale fixée au linteau de la porte d'accès de la cuisine.

Salon ouvert

L'accès se fait par une ouverture assez large, dépourvue de porte.

Le sol est habillé d'un parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois, au-devant desquelles sont installés des carderons. Les murs sont recouverts de tapisserie peinte en blanc. Le plafond est peint en blanc.

Le mur Sud est percé de deux attentes électriques.

Au Nord/Est se trouvent une prise électrique, une prise téléphone, une prise câble et une prise fibre optique. Une autre prise électrique sans prise de terre est présente au Nord/Ouest du salon, juste à l'Est de l'accès à la chambre Nord à laquelle on accède en enfilade depuis le salon.

L'éclairage naturel de cette pièce est assuré par une baie vitrée à trois pans dont un battant et deux dormants, en simple vitrage, sur châssis métallique sécurisée par volets métalliques en accordéon ouvrant sur un balcon.

Au Nord/Ouest se trouvent un interrupteur, et au Sud/Est, une prise électrique. Madame SOUR me déclare que cette prise est hors d'usage. Un interrupteur va et vient est installé au Sud de la baie vitrée.

La pièce est équipée d'un radiateur à eau enfermé dans un caisson en bois, hors d'usage selon déclaration de l'occupante.

La partie Ouest du mur Nord du salon est percée d'une porte plane fonctionnelle, ouvrant sur une chambre.

Chambre Nord/Ouest

Le sol est recouvert d'un parquet flottant usagé. La partie basse des murs est habillée de plinthes sauf au-devant de la baie vitrée. Les murs et le plafond sont peints en blanc. Les surfaces sont de facture récente.

La pièce est équipée, au Nord/Ouest, d'un radiateur enfermé dans un caisson. Le radiateur est hors d'usage selon déclaration qui m'est faite.

Une prise électrique est installée à l'encoignure Sud/Est. Une autre est installée à l'encoignure Nord/Ouest, au Nord de la baie vitrée.

L'éclairage naturel est assuré par une baie vitrée à double battant, en simple vitrage avec allège pleine, sur châssis métallique, sécurisée par volets en accordéon ouvrant sur un balcon.

Balcon

Le sol est en béton. Les murs sont enduits. Le garde-corps est composé de panneaux vitrés pleins surmontés d'une main courante tubulaire. Les surfaces sont à l'état.

Cuisine en face

L'accès se fait par une porte plane dépourvue de poignée. La serrure est présente.

Le sol est carrelé. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes. Des goulottes électriques sont en place. Les murs sont tendus de toile de verre peinte en blanc. Le plafond peint en blanc présente des traces.

L'éclairage naturel est assuré par une porte-fenêtre à double battant avec allège pleine, percée d'aérateur, en simple vitrage, sur châssis métallique, sécurisée par volets en accordéon.

Le mur Nord est équipé de trois prises électriques dont une en triphasée. Le mur Ouest est équipé d'une prise au Sud de la porte d'entrée et une autre est délogée en direction du Sud.

La pièce est équipée d'un meuble kitchenette en bois à trois portes, surmonté d'un évier en inox un bac avec égouttoir, alimenté par un robinet mélangeur à deux têtes, suspendu. Madame [REDACTED] m'indique que l'arrivée d'eau du meuble kitchenette fuit.

Les faces d'appui du meuble kitchenette ainsi que la partie centrale du mur Sud sont faïencées. La faïence est usagée. Les joints sont délités. Certains carreaux de faïence sont cassés ou manquants.

Au-dessus du meuble kitchenette se trouve un cumulus d'eau chaude que Madame [REDACTED] me déclare être hors d'usage.

La pièce est équipée d'un radiateur enfermé par un caisson. Madame [REDACTED] me précise que tous les radiateurs sont hors d'usage.

Le mur Ouest est percé d'une baie vitrée ouvrant sur un balcon. Le mur Est est percé d'une grille d'aération en partie haute.

Balcon

Le sol et le garde-corps sont en béton. Les mains courantes tubulaires sont à l'état.

Couloir central (à nouveau)

Comme indiqué, au Sud de la cuisine, le mur Est est percé d'un placard mural en deux parties. Il est fermé par portes coulissantes en mélaminé fonctionnelles. Le placard est équipé d'étagères.

Comme également indiqué, ce couloir est fermé, au Sud, par une porte vitrée repeinte récemment, ouvrant sur un second couloir. Cette porte est dépourvue de plaque de propreté. Seule la poignée Nord est présente.

Couloir coin nuit

Le sol est recouvert d'un parquet flottant dont les jonctions des lamelles présentent des joints. La cueille inférieure des murs est habillée de plinthes. Les murs sont habillés de tapisserie peinte en blanc. Le plafond est peint en blanc.

Au mur Sud, deux fils dénudés sont en attente.

Chambre Sud/Ouest

L'accès se fait par une porte plane en bois équipée d'un verrou et d'une serrure dépourvue de poignée.

Le sol est habillé d'un parquet flottant de facture assez ancienne, usagé et commençant à tiler par endroits.

Le mur Sud est équipé, en partie centrale, d'une prise électrique et de deux fils dénudés.

Une prise électrique est fixée au mur Nord. Madame [REDACTED] me déclare qu'elle est hors d'usage. Celle-ci est délogée du mur.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en simple vitrage, avec allège pleine, sur châssis métallique. Elle est sécurisée par volets métalliques en accordéon ouvrant sur le balcon constaté précédemment.

Au Nord se trouve un caisson enfermant un radiateur hors d'usage selon déclaration de l'occupante.

Au Sud/Est, présence d'un placard mural dépourvu de portes et équipé de deux étagères.

La partie Est, du mur Nord est percée en partie basse.

Salle de bains (située au sud/Est)

L'accès se fait par une porte plane peinte en blanc équipée d'une serrure avec condamnation fonctionnelle, de même que sa poignée.

Le sol carrelé est à l'état. Les murs et le plafond sont peints en blanc, sauf le mur Nord qui reçoit une vasque sur colonne en émail alimentée par robinet mitigeur et surmontée d'un miroir, lui-même surmonté d'une ampoule sur douille.

Une goulotte électrique est fixée en périphérie. Présence d'une prise électrique à l'Ouest de cette vasque.

La pièce est équipée d'un placard mural dépourvu de porte à la symétrie de la chambre Sud/Ouest et d'une baignoire métallique dont les tabliers faïencés s'enfoncent en direction du Nord/Est.

Les faces d'appui de la baignoire sont faïencées, hormis la partie haute des murs périphériques de cette baignoire qui est peinte en blanc.

Le mur Est est percé d'une grille d'aération et d'une fenêtre en simple vitrage opaque sur châssis métallique rouillé par endroits.

L'alimentation de la baignoire se fait par un robinet mitigeur suspendu, relié à un flexible de douches avec sélectionneur douche/robinet. Le flexible aliment soit un pommeau, soit une pomme de douche.

Des fils pendent au plafond.

L'alimentation lave-linge est déportée sous la vasque. L'évacuation des eaux usées du lave-linge se fait dans la baignoire.

La pièce est chauffée par un radiateur enfermé dans un caisson et installé à l'encoignure Sud/Est de la pièce. Celui-ci est hors d'usage selon déclaration de Madame [REDACTED]

WC (au Nord de la salle de bains)

L'accès se fait par une porte plane, peinte en blanc, à l'état d'usage. Elle est équipée d'une poignée avec condamnation fonctionnelle.

La pièce est aveugle.

Le sol est carrelé. Les murs et le plafond sont peints en blanc. Seul le mur Nord est équipé d'une plinthe en partie basse.

Le mur Nord est percé d'une trappe d'accès au compteur d'eau et d'une grille d'aération en partie haute.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale commandée par bouton poussoir à simple débit.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule dont la douille est fixée au linteau intérieur de la porte.

Madame [REDACTED] me précise qu'elle est uniquement preneuse de l'appartement.

La cave et le box ne font pas partie du bail.

Le compteur de gaz n° 831 présente un index de 871 m³.

Monsieur [REDACTED] me fait remarquer des traces sombres sur le capot du compteur électrique, ce que je constate effectivement.

Certains interrupteurs sont encastrés dans les cadres métalliques des portes.

Cave

L'accès aux caves est fermé à clé.

Box à scooter

Je n'ai pas pu le localiser.

(voir clichés photographiques)

Ayant terminé par-là mes constatations à 15 heures 20 et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins et une attestation signée de Madame [REDACTED]

Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.

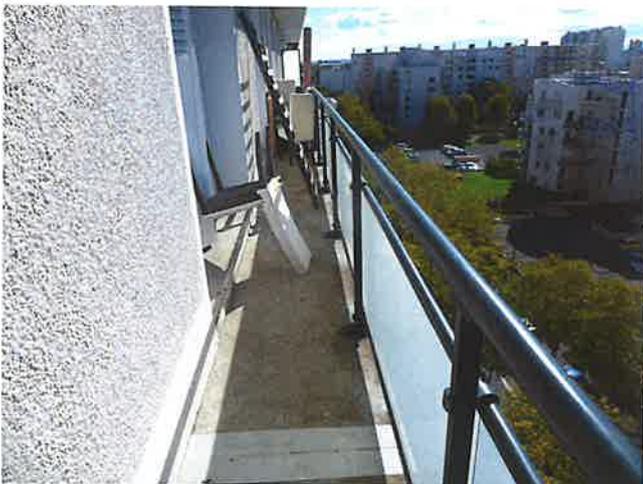
Xavier DELARUE

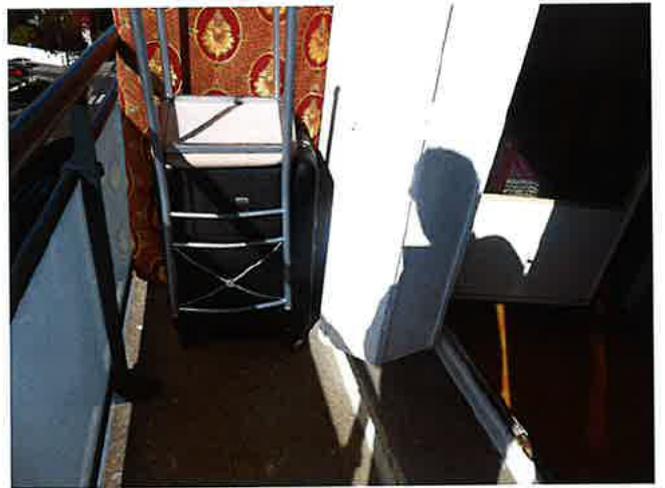
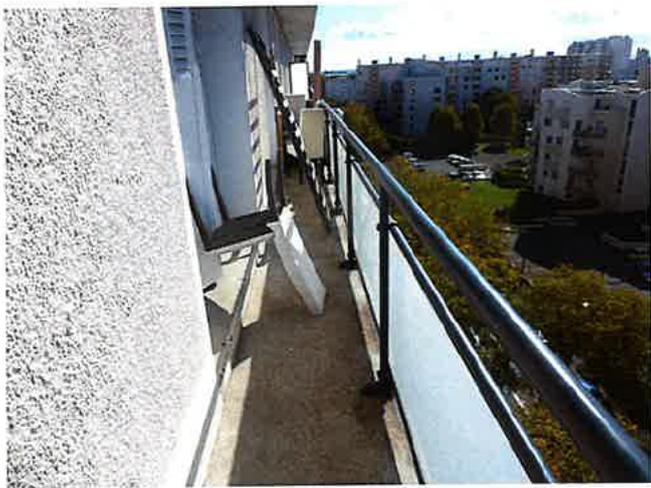


CLICHES

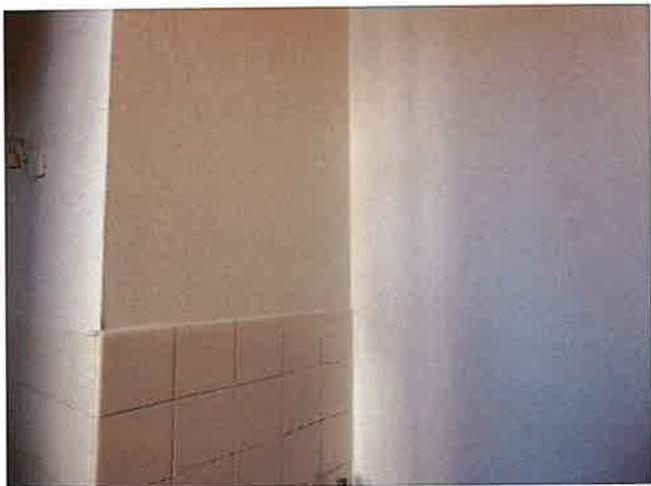
PHOTOGRAPHIQUES





















ANNEXES



**HUISSIERS
RÉUNIS**

**SAS
HUISSIERS RÉUNIS**

Office de Mornant
13, rue Louis Guillaumond – 69440 Mornant
Bureau secondaire à Givors
04 78 44 02 14 – mornant@huissiers-reunis.fr
www.huissiers-reunis-mornant.fr

David DI FAZIO, Lionel DECOTTE
Alexis DEROO, Xavier DELARUE
Huissiers de Justice associés
SIRET 838 915 320 00058
Case Palais R 28

REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : le comptable du Trésor public chargé du recouvrement, Service des Impôts des

c/ [REDACTED]

Vos réfs :

Nos réfs : 1414.292724/XD/ 102

Ligne Directe

04.78.44.98.82

oceane.guilhot@huissiers-reunis.fr

MORNANT, le 22 octobre 2021

**Offices de la
SAS Huissiers Réunis :**

Saint-Priest (69800)
04 78 20 40 52

Bouches du Rhône (13131)
04 42 10 20 60

**Études membres de la
SPFPL Huissiers Réunis :**

Beaujolais Val de Saône
(69170)
04 74 63 11 26
www.huissier-tarare.fr

Ain (01000)
09 51 82 38 36
www.huissiers-reunis-ain.fr

Isère (38110)
04 74 97 02 47
www.huissierisere.com

Hauts de France (59100)
03 20 27 05 06
www.huissiernord.fr

Loire (42500)
04 77 40 22 40
www.huissier-loire.fr

Nous soussignés, Monsieur et Madame [REDACTED] autorisons la SAS HUISSIERS REUNIS à réaliser le procès verbal descriptif accompagné du diagnostiqueur ce jour le 22 octobre 2021 du bien 9 passage des Alouettes 69008 LYON que nous louons à Monsieur [REDACTED]

Fait à LYON, le 22 octobre 2021

Étude membre du GIE INTER HUISSIERS
www.inter-huissiers.fr - 04 78 44 98 95

➤ **Virement bancaire :** Titulaire : SAS HUISSIERS RÉUNIS OFFICE DE MORNANT
RIB Caisse des Dépôts IBAN : FR66 4003 1000 0100 0017 4896 D68 / BIC : CDCGFRPP
➤ **CB au téléphone et sur notre site internet :** www.huissiers-reunis-mornant.fr
➤ **Chèques et espèces à l'étude :** 13 rue Louis Guillaumond, 69440 Mornant



SAS HUISSIERS REUNIS
D. DIFAZIO - L. DECOTTE
A. DEROO - X. DELARUE
Huissiers de Justice
13 Rue Louis Guillaumond
69440 MORNANT
Tél : 04.78.44.02.14
Fax : 04.78.44.14.75
mornant@huissiers-reunis.fr
www.huissiers-reunis-mornant.f

PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du VINGT DEUX OCTOBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN

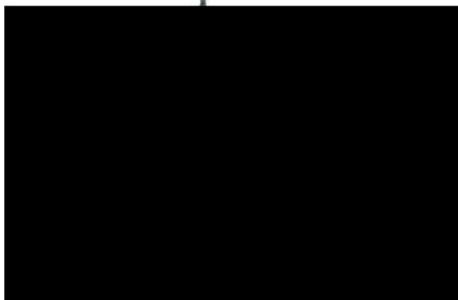
Références :

292724/PHC/292724

A LA DEMANDE DE Monsieur le comptable du Trésor public chargé du
particuliers de LYON BERTHELOT 165, rue Garibaldi
69003 LYON

La copie du présent acte comporte 13 feuilles.

Xavier DELARUE



COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	
.....	295,94
D.E.P.	
Art.A444,15.....	
VACATION	
.....	
TRANSPORT	
.....	7,67
H.T.	303,61
TVA 20,00%.....	60,72
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI.....	
FRAIS POSTAUX	
.....	
DEBOURS	
T.T.C.	364,33